



Remarque:

- a) Joindre trois exemples récents de vos réalisations professionnelles
- b) Mentionner les supports de publication
- c) Joindre des exemplaires de carte professionnelle et entête de lettre
- d) Détenez-vous une carte de crédit VISA ou MASTERCARD en cours de validité ?
- e) Votre équipement photo est-il assuré?

<b>Merci de communiquer les références d'une de vos connaissances membre NPS ou détaillant autorisé Nikon</b>			
Nom:	Adresse:		
Ville:	Province:	Code postal:	Téléphone:

- 1) L'adhésion est réservée aux photographes professionnels et valide sur deux ans uniquement.
- 2) Les privilèges NPS ne sont en aucun cas transférables. La carte de membre NPS reste la propriété de Nikon Canada Inc.
- 3) Le service NPS offert par Nikon Canada aux photographes Canadiens est limité à l'équipement répertorié par Nikon Canada. Cet équipement doit avoir été importé par Nikon Canada et vendu par l'entremise d'un détaillant autorisé au Canada. Nikon Canada se réserve le droit de vous demander une preuve d'achat Canadienne lors de la réparation.
- 4) Vous ne devez avoir recours au NPS qu'en cas de réparation d'urgence **UNIQUEMENT**.
- 5) Le service de réparation par Expédition **N'EST PAS** destiné aux réparations de routine ou à la maintenance traditionnelle
- 6) **AUCUN bilan d'estimation ne sera effectué sur les réparations NPS expédiées, ceci dans une optique de gain de temps.** (Les réparations supplémentaires jugées nécessaires par Nikon Canada seront effectuées sans autorisation préalable des membres NPS). **Ne pas faire usage de ce privilège pour les réparations de routine.**
- 7) Si un équipement de prêt est requis au cours de la période de réparation, il sera **UNIQUEMENT** attribué aux membres utilisant un matériel de type professionnel.
- 8) Votre carte de crédit Visa ou Mastercard en cours de validité est requise pour pouvoir accéder aux privilèges NPS. Lire attentivement les paragraphes ci-dessous.
  - ❖ Tout équipement confié à Nikon Canada pour réparation NPS doit être accompagné du numéro NPS et numéro de carte Visa/Mastercard. Sans ses informations, la réparation ne sera pas traitée en priorité.
  - ❖ Les demandes de prêt de matériel doivent être déposées **au moins** une semaine à l'avance. Lors de la mise à disposition du matériel, les numéros NPS et Visa/Mastercard seront de nouveau demandés.
  - ❖ En cas de non retour du matériel de prêt à la date préétablie, des frais de location seront appliqués et déduits sur la carte de crédit.
  - ❖ Les frais d'expédition, les dommages causés au matériel prêté ou les items manquants, tels que les œilletons, filtres, bouchons de protection, courroies, etc. seront également facturés sur la carte de crédit. Les frais d'expédition de retour de matériel doivent être prépayés.
- 9) En cas de vol ou perte du matériel de prêt, le remboursement auprès de Nikon Canada Inc. ou remplacement de ce dernier est à la charge du membre NPS concerné (FOB Nikon Canada Inc.). Le formulaire de prêt d'équipement constitue un accord de responsabilité.
- 10) Vos réparations classiques, non urgentes, seront placées en "Priorité VIP"
- 11) Les mises à jour d'informations seront envoyées aux membres NPS par courrier.
- 12) **Le manquement à prévenir Nikon Canada d'un changement d'adresse engendre l'annulation de l'adhésion.**



**13) L'adhésion NPS est un privilège qui peut être annulé sans notification préalable, à l'initiative de Nikon Canada.**

**Je comprends et m'engage à respecter les conditions mentionnées ci-dessus:**

Nom:	Signature:	Date:
------	------------	-------